

L'année 2016 est depuis peu derrière nous, de nombreux événements sont venus ponctuer la vie de notre village et du territoire dans lequel il se trouve. Le centre d'accueil a connu un « gros toilettage » avec la mise en accessibilité de ce bâtiment. Cette modification imposée par la loi, a constitué en une extension du bâti et à la création de sanitaires handicapés ainsi qu'une modification de la chambre correspondante. L'association Tourisme Accueil Duernois (T.A.D.) qui gère cette structure souhaitait aussi améliorer la grande salle de la partie ancienne, cette dernière a été entièrement refaite et tous les aspects : luminosité, isolation thermique, ventilation, sécurité incendie, ... ont été traités. La chaudière fioul âgée de plus de 30 ans est partie à la retraite et c'est une chaudière fonctionnant aux granulés de bois qui est venue la remplacer. Si quelques problèmes restent à régler ces travaux remplissent les objectifs voulus. Cette opération a coûté 360 222,89 € TTC financée pour une part par la commune et par la trésorerie du T.A.D. et par un emprunt dont les annuités sont remboursées par l'association. Une subvention de l'État de 57600 € est venue abonder le financement.

La deuxième phase d'aménagement de la traversée de notre village est terminée. Les perturbations pour les usagers ont été importantes mais il me semble que le « jeu en valait la chandelle ». Là aussi, il nous a fallu satisfaire aux réglementations liées à l'accessibilité en essayant de conjuguer les besoins de tous, ce qui ne fut pas toujours simple. Après plus de cinq mois de travaux il nous faut s'approprier ce nouvel espace qui valorise notre centre bourg. Plusieurs co-financeurs sont venus nous aider, l'État avec un fond FISAC de 50 887 €, le Département du Rhône avec 194000 € pour un coût de cette phase d'aménagement de 492 951,49 € TTC.

La conduite de ces projets ne peut se faire sans la présence quotidienne d'un représentant de la commune et je remercie Paul BLANC d'avoir encore assuré cette mission avec brio. Paul m'avait dit au tout début de ce mandat qu'il nous accompagnerait pendant deux à trois ans, puis qu'il arrêterait. C'est donc à 75 ans que Paul va prendre sa retraite. En effet, si Paul a eu sa retraite professionnelle à 60 ans il avait enchaîné immédiatement en 2001 avec un mandat de conseiller municipal. Depuis que j'ai pris ma fonction de maire et Paul celle d'adjoint je ne peux dresser la liste, tant elle est longue, des réalisations que Paul a suivi ou réalisé directement. Je vais m'attacher de citer les plus marquantes : Le Restaurant le Plaisir des Gourmands, La première phase de l'opération de traversée du village, La bibliothèque et la salle Marius DEAL, la Halle couverte, la maison des anciens et la micro-crèche, la salle des fêtes, les travaux de voirie, le fleurissement, ... Ces réalisations ont transformé notre village et Paul tu y a pris une grande part mais il ne faut pas oublier le quotidien, Paul par-ci Paul par-là, des grands et petits travaux tu as été de tous les coups et la population comme moi-même t'avons beaucoup sollicité et toujours tu as répondu présent. Alors Paul un très, très grand merci pour toutes ces années passées ensemble, je te souhaite une tardive mais longue retraite et les sangliers et autres bêtes à poil et à plumes doivent redoubler de prudence car tu vas avoir du temps à leur consacrer !

A l'heure où vous lirez ces lignes je ne serai plus Président de la Communauté de Communes des Hauts du Lyonnais (CCHL). En effet, une réforme des collectivités locales va permettre la création de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais. C'est, dans un premier temps les 14 villages de Chamousset en Lyonnais et les 10 des Hauts du Lyonnais qui vont se regrouper puis

dans un second temps 6 villages ligériens nous rejoindrons. Ainsi fort de 30 communes nous allons créer une entité politique et administrative à l'échelle de nos chères collines des Monts du Lyonnais. Si de tel regroupement ne vont pas sans beaucoup de difficultés, c'est une chance de voir le périmètre de notre territoire géographique ainsi constitué. En effet, qui connaît la CCHL a 100 kilomètres de chez nous ? Pas grand monde je le crains mais parler des Monts du Lyonnais à Clermont-Ferrand, à Grenoble voir même à Paris, il en est tout autre. Alors au-delà parfois de nos différences, des difficultés que nous pouvons rencontrer, notre regard doit se porter vers l'avenir et sans regret nous allons faire de notre Communauté de Communes des Monts du Lyonnais l'ambadrice de l'excellence de notre territoire.

Je vous souhaite à tous une bien belle année 2017, qu'elle soit riche de Souhais exaucés et de promesses en devenir, que la santé et la prospérité nous accompagne.